



La Fondation Paralysie Cérébrale

**Seule fondation de recherche dédiée à la
paralysie cérébrale en France**

Créée en 2005 par des associations de parents et des professionnels de santé, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, elle a été reconnue d'utilité publique par le décret du 4 juillet 2006.

LES MISSIONS DE LA FONDATION

La Fondation a pour objectif de promouvoir et de soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, d'œuvrer pour la qualité des soins et de l'accompagnement, de diffuser les connaissances et les bonnes pratiques.

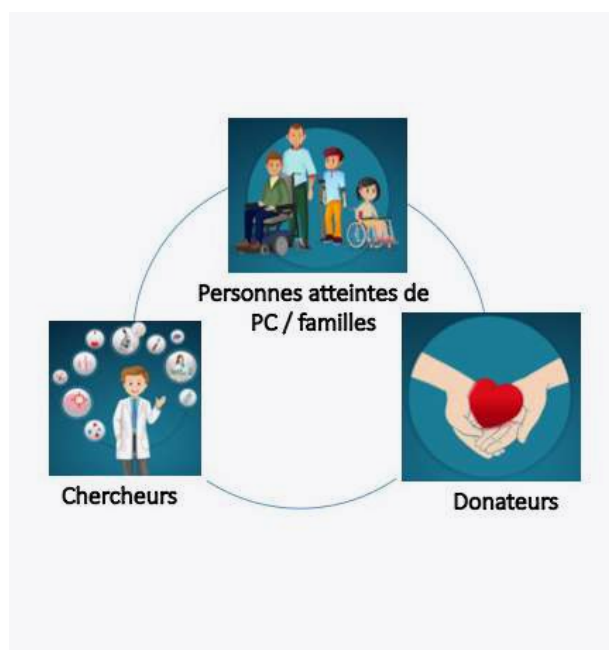
La Fondation fixe des priorités d'action, conduit les appels à projets, recherche les financements nécessaires et suit les travaux financés. Elle s'appuie sur un Conseil d'administration qui travaille en lien direct avec le conseil scientifique.



LE CARREFOUR DES PARTIES PRENANTES

La Fondation est un carrefour entre les personnes ayant une paralysie cérébrale, leurs familles, les chercheurs et les donateurs. C'est le fruit d'un engagement et d'une mobilisation collective pour permettre aux personnes atteintes de paralysie cérébrale :

- d'améliorer leur qualité de vie et de réduire les conséquences de ce handicap pour les familles ;
- de faire diminuer la prévalence de cette pathologie qui touche encore aujourd'hui un grand nombre d'enfants ;
- de diminuer les conséquences motrices, cognitives et sensorielles des lésions cérébrales des nouveau-nés et de permettre à tous - enfants, adolescents et adultes - de participer à la vie de notre société.





7

MILLIONS
D'EUROS

investis dans
78 projets
de recherche

visant les besoins
prioritaires des enfants
et adultes touchés par
la paralysie cérébrale

levée de fonds

UN FINANCEMENT 100% PRIVÉ

La Fondation Paralysie Cérébrale ne reçoit aucun financement public malgré l'importance et la fréquence de cette pathologie. Elle fonctionne uniquement grâce aux dons grand public et à ses mécènes, mais aussi grâce à ses événements et actions de levée de fonds.

Le budget de la Fondation Paralysie Cérébrale est de près d'1 million d'€. À ce jour, près de 7 millions d'euros ont été investis dans 78 projets de recherche visant les besoins prioritaires des enfants et adultes touchés par la paralysie cérébrale.

MÉCÉNAT – LES ENTREPRISES, PARTIES PRENANTES DE LA RECHERCHE

La Fondation Paralysie Cérébrale propose aux entreprises de devenir mécène en participant au co-financement des projets de recherche retenus par son conseil scientifique. Elle leur offre un partenariat d'intérêt mutuel ainsi qu'un moyen d'innover et de se dépasser, à la fois dans leur intérêt et pour le bien commun. Ce mécénat peut se traduire par un apport financier ou par un apport de compétence.

LABEL IDEAS, GAGE DE CONFIANCE

Depuis 2015, la Fondation Paralysie Cérébrale est labellisée IDEAS, un label indépendant dédié aux organismes à but non lucratif, un signe fort des bonnes pratiques en matière de gouvernance, de finances et d'évaluation.

Décerné à la suite d'une démarche d'optimisation des pratiques, sur la base de contrôles réalisés par des professionnels indépendants et à l'issue d'une audition devant le Comité Label, le Label IDEAS est un vecteur de confiance pour les partenaires et les financeurs.

